



Complément au plan de mise en œuvre de la stratégie pour 2024

Activité de développement des OCP - 2024 et au-delà

Réinitialiser. Rallumer. Se recentrer.

Creating Value

Through and for stakeholders in the private and public sectors

Effective PAOs –
Sustainable, Relevant,
Credible

Technical Excellence

Quality & Mobility

- PAO development
- Accountancy learning & development
- *Future-fit*: Common Core Accountancy Competency Framework

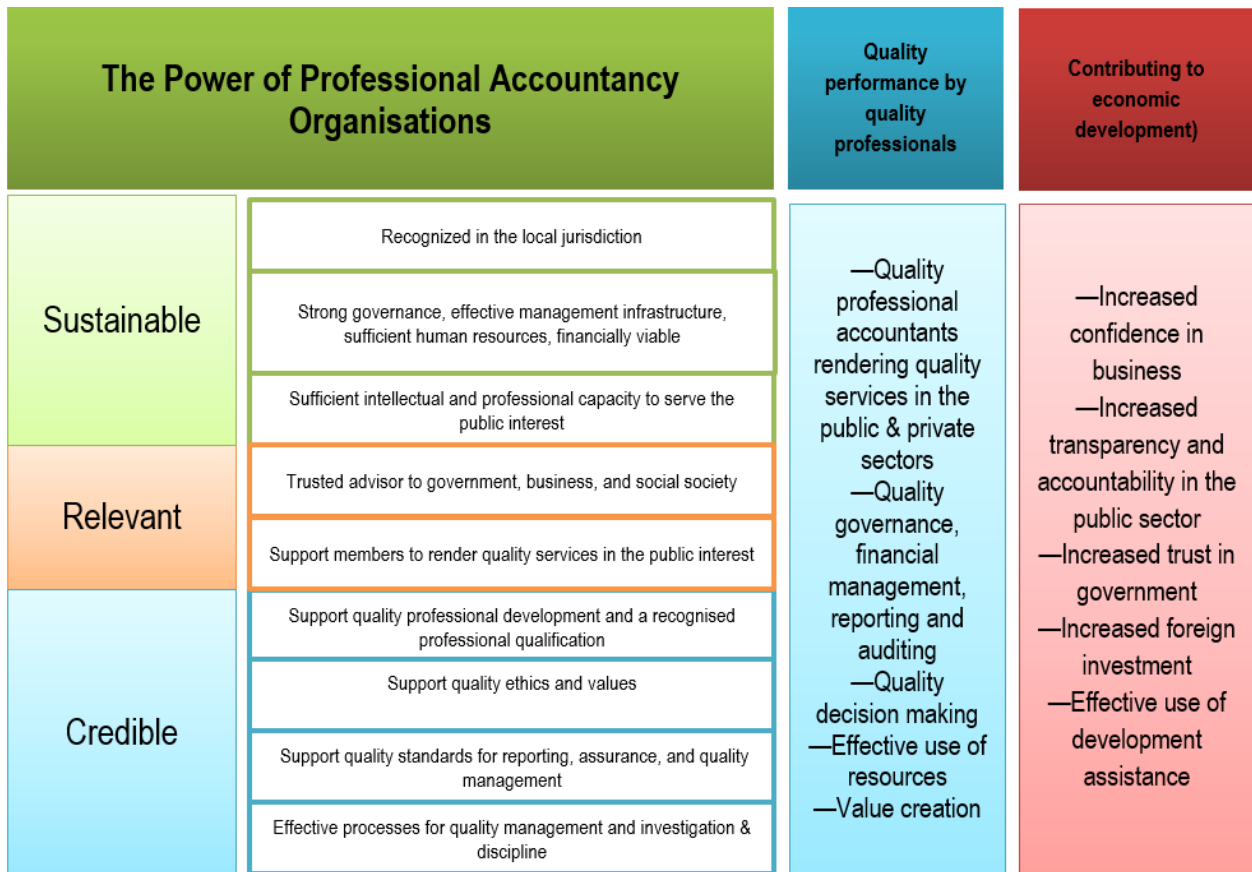
- Dev., adopt, impl. of Int. stds – IASB, ISSB, IAASB, IESBA, IPSASB
- PAO technical support
- *Future-fit*: Sustainability reporting

- Quality Accountancy Services
- *Future-fit*: Accountancy professionals and AfCFTA

Public sector transparency, accountability & good governance

People | Processes | Systems

Nous visons à atteindre les résultats et impacts suivants grâce à nos initiatives de développement des OCP :



Ce plan de travail montre comment la PAFA visera en 2024 et au-delà à atteindre les objectifs stratégiques et à mettre en œuvre les actions stratégiques par le biais des mécanismes établis décrits ci-dessous.

Objectifs stratégiques	Actions stratégiques	Mécanismes
Développer une profession d'avenir pour l'Afrique <ul style="list-style-type: none"> Contribuer au développement de OCP durables, pertinentes et crédibles en Afrique 	Déterminer l'état d'avancement du développement des OCP en Afrique et identifier, prioriser et répondre aux besoins de développement. Mettre en œuvre une nouvelle procédure de demande d'adhésion et de conformité à la PAFA. Contribuer à la création de nouvelles OCP et au développement des OCP existantes, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de membres de la PAFA. Aider les OCP à obtenir et à conserver le statut de membre ou d'associé de l'IFAC. Aider les OCP à renforcer leurs relations avec les principales parties prenantes du secteur public et contribuer à la bonne gouvernance, à	<ul style="list-style-type: none"> Comité de planification, du capital humain et des finances - responsable des demandes d'adhésion et des questions de mise en œuvre OCP Programme de partenariat pour le développement (jumelage) Forum pour les partenaires de développement, les organisations de donateurs et les groupements économiques régionaux Relations de liaison avec le personnel de la Fédération internationale des comptables (IFAC)

la transparence et à la responsabilité dans le secteur public.¹

Déterminer l'état d'avancement du développement des OCP en Afrique

À PROPOS DE L'INITIATIVE

Contexte

Lorsque les OCP fonctionnent efficacement, elles fournissent et soutiennent des professionnels de la comptabilité de qualité qui améliorent la qualité de la gouvernance, de la gestion financière, de l'information et de l'audit, ce qui favorise la croissance et le développement des secteurs public et privé, renforce la transparence et la responsabilité dans l'utilisation des ressources publiques, améliore la conception et la fourniture de services publics essentiels, renforce l'efficacité de l'aide au développement et attire l'investissement direct étranger. Néanmoins, de nombreuses juridictions en Afrique n'ont pas de OCP ou ont des OCP qui ne sont pas encore durables, pertinentes ou crédibles. L'annexe A présente le statut de membre international/régional des OCP en Afrique, ainsi que les pays qui n'ont pas de OCP. L'état de développement des OCP n'est pas connu.

L'objectif de la détermination de l'état de développement des OCP en Afrique est de concevoir une stratégie visant à combler les lacunes de manière efficace et efficiente et à renforcer les OCP afin de réaliser les avantages d'une profession comptable adaptée à l'avenir de l'Afrique.

Résultats prévus

- Une auto-évaluation efficace des OCP (basée sur le [modèle de maturité de la Confédération des comptables d'Asie et du Pacifique | CAPA](#)) pour collecter et analyser les informations pertinentes.
- Une base de données sur l'état d'avancement du développement des OCP a été mise en place pour la saisie et la communication d'informations.

LA CAPACITE DE LA PAFA A FOURNIR DES RESULTATS

Analyse SWOT

Points forts²

- Reconnaissance de la marque
- Rayonnement dans toute l'Afrique
- Partenaires pertinents du protocole d'accord et relations avec les parties prenantes
- Intérêt des affiliés ayant une portée mondiale et des ressources de qualité pour soutenir la PAFA
- Capacité à rassembler et à influencer
- Expertise dans le développement des OCP

Faiblesses³

- La proposition de valeur de la PAFA n'est pas toujours bien comprise
- Ressources financières et humaines limitées
- Lenteur de la mise sur le marché
- Technologie limitée pour la collecte d'informations
- Quelques OCP désengagés
- Certains OCP ne considèrent pas la PAFA comme une voie d'accès à l'IFAC.

¹ Reportez-vous au plan d'activité de la gestion de la valeur publique.

² Les facteurs qui contribuent au succès continu de la PAFA et l'aident à réaliser sa mission.

³ Les facteurs qui entravent le succès et la croissance de la PAFA et l'empêchent de réaliser sa mission et son plein potentiel.

Opportunités⁴

- Accéder à des informations susceptibles d'étayer une stratégie visant à développer des OCP qui créent de la valeur et contribuent au développement économique.
- Exploiter les économies d'échelle pour combler les lacunes généralisées en matière de développement
- Renforcement de la durabilité, de la pertinence et de la crédibilité des OCP
- Renforcement de la gouvernance, de la transparence et de la responsabilité du secteur public
- Mobilité accrue des compétences comptables à travers le continent
- Poursuivre les domaines stratégiques d'intérêt mutuel avec l'Union africaine et d'autres partenaires de développement, organisations donatrices et communautés économiques régionales afin de contribuer à l'Agenda 2063
- Renforcer les relations avec les acteurs clés de la communauté francophone et les relations entre les communautés anglophone et francophone

Menaces⁵

- Manque d'intérêt et de collaboration des parties prenantes des OCP
- Compréhension limitée de la valeur de OCP efficaces
- Les OCP disposent de ressources financières et humaines limitées pour entreprendre de nouvelles initiatives / d'une capacité limitée à absorber de nouvelles initiatives
- Plusieurs OCP dans un même pays alors que les ressources sont limitées
- Associations professionnelles régionales concurrentes et autres associations

Risques potentiels

- Niveau élevé d'efforts requis pour collecter les informations / accès limité à des informations suffisantes / informations inexactes.
- Impossibilité de mettre en œuvre la stratégie de développement des OCP en raison du manque de ressources.
- Le manque de coordination des efforts de développement des associations internationales, continentales et régionales, ainsi que des partenaires de développement et des organisations donatrices, ce qui est source d'inefficacité.

Parties prenantes concernées

- Membres, associés et affiliés de la PAFA
- Partenaires du protocole d'accord de la PAFA
- FIDEF
- IFAC
- Partenaires de développement et organisations donatrices
- Parties prenantes des OCP (par ex. gouvernements, auditeurs généraux, etc.)
- L'académie

Groupes PAFA

⁴ L'environnement dans lequel la PAFA opère offre des opportunités. Quelles opportunités la PAFA pourrait-il exploiter au profit de ses parties prenantes ?

⁵ Facteurs existant dans l'environnement externe qui ne sont pas sous le contrôle de la PAFA et qui posent des risques pour sa stabilité et sa durabilité.

Forum pour les partenaires de développement, les organisations donatrices et les communautés économiques régionales (pas encore établi - voir annexe B)

ACTIVITÉS DE LA PAFA

Activités

- Développer l'auto-évaluation d'une OCP efficace (basée sur le [modèle de maturité de la Confédération des comptables d'Asie et du Pacifique | CAPA](#)).
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de collecte d'informations (voir le calendrier inclus dans les recommandations de l'examen décennal de la PAFA).
- Créer et commencer à alimenter la base de données sur l'état d'avancement du développement des OCP.
- Rapport sur l'état de développement des OCP en Afrique / s'appuyer sur la base de données pour élaborer des demandes de financement et/ou des plans de développement des OCP, etc.

Développer un nouveau processus de demande d'adhésion à la PAFA

À PROPOS DE L'INITIATIVE

Contexte

La PAFA compte actuellement 56 organisations membres dans 45 pays d'Afrique, chacune constituant un instrument puissant pour créer de la valeur et servir l'intérêt public. Pour ce faire, ces OCP doivent être durables, pertinentes et crédibles (voir page 2).

Au cours des dix dernières années, la PAFA s'est concentré sur l'augmentation du nombre de ses membres et sur l'établissement de sa marque. Notre objectif est que la marque PAFA représente un niveau de qualité reconnu et recherché. Pour l'IFAC, cela passe par ses critères d'adhésion et ses obligations, qui sont résumés dans ses statuts, ses règlements, ses déclarations d'obligations des membres et son processus de demande d'adhésion.

Reconnaissant l'importance d'offrir un foyer à toutes les OCP en Afrique - quel que soit leur niveau de développement - le nouveau processus de demande d'adhésion permet d'adhérer à la PAFA pendant qu'une OCP s'efforce d'atteindre la durabilité, la pertinence et la crédibilité. Pour les membres de la PAFA qui ne sont pas membres de l'IFAC, ce processus donnera le coup d'envoi à leur parcours vers l'adhésion à l'IFAC.

Résultats prévus

- Défini clairement :
 - Valeur de l'adhésion à la PAFA
 - Catégories de membres de la PAFA (statuts et règlements de la PAFA)
 - Critères, obligations et droits des membres de la PAFA (statuts et règlements de la PAFA)
 - Procédure d'adhésion et d'approbation des membres de la PAFA
- Conseils et outils pour soutenir la demande d'adhésion d'une OCP

LA CAPACITÉ DE LA PAFA À FOURNIR DES RÉSULTATS

Analyse SWOT

Voir l'analyse SWOT aux pages 3 et 4

Risques potentiels

- Un processus de demande d'adhésion qui crée un obstacle à l'admission / au maintien de l'adhésion.
- Les OCP n'ont pas la capacité de se conformer à la procédure de demande d'adhésion.
- Les OCP n'ont pas la capacité de prendre les mesures nécessaires pour progresser par rapport aux critères d'adhésion ou aux obligations / Les OCP n'ont pas la capacité financière de maintenir leur adhésion à la PAFA.
- La PAFA n'a pas la capacité d'aider les OCP à remplir les exigences minimales / à progresser par rapport aux critères d'adhésion ou aux obligations.
- Perturbations imprévues au niveau du pays affectant la demande d'adhésion ou le développement d'une OCP.
- Différences juridictionnelles dans les mandats et les membres des OCP en Afrique.

Parties prenantes concernées

- IFAC
- FIDEF
- Plus développé / développé Membres de la PAFA et affiliés de la PAFA

Groupes PAFA

- Conseil d'administration de la PAFA
- Comité de la planification, du capital humain et des finances - responsable des demandes d'adhésion à la PAFA et des questions d'application de la loi

ACTIVITÉS DE LA PAFA

- Articuler et promouvoir la valeur de l'adhésion à la PAFA.
- Développez :
 - Définir clairement les catégories de membres de la PAFA (dans le cadre de l'examen décennal de la PAFA).
 - Définition claire des critères d'adhésion, des obligations et des droits des membres de la PAFA (dans le cadre de la révision décennale de la PAFA)
- Élaborer et mettre en œuvre une procédure clairement définie de demande d'adhésion et d'approbation des membres de la PAFA.
- Élaborer des orientations et des outils pour soutenir la demande d'adhésion d'une OCP.
- Intégrer la nouvelle procédure de demande d'adhésion à la PAFA, les conseils et les outils sur le site web de la PAFA.
- Prendre des mesures de sensibilisation, de promotion et de formation concernant la nouvelle procédure de demande d'adhésion à la PAFA.
- Évaluer et soumettre à l'approbation du conseil d'administration les nouvelles demandes d'adhésion à la PAFA.

Contribuer à la création de nouvelles OCP, au renforcement des OCP existantes et à l'augmentation du nombre de membres de la PAFA.

À PROPOS DE L'INITIATIVE

Contexte

Le rapport de l'IFAC, [Nexus 2 : The Accountancy Profession-A Global Value Add](#), conclut :

1. Un lien entre une profession comptable solide et le développement économique et l'amélioration du niveau de vie.
2. Une corrélation positive entre la part des comptables dans l'emploi total, le PIB par habitant et l'indice de développement des Nations unies.

Le plan de la PAFA pour le développement des OCP en Afrique est axé sur trois piliers clés : Durabilité des OCP | Pertinence des OCP | Crédibilité des OCP. Voir page 2.

La durabilité est assurée par la reconnaissance de l'OCP dans sa juridiction, une gouvernance solide, une infrastructure de gestion efficace, des ressources humaines suffisantes, une viabilité financière et des capacités professionnelles et intellectuelles suffisantes pour servir l'intérêt public.

La pertinence est une mesure de la capacité de l'OCP à répondre aux besoins, aux attentes et aux intérêts de ses membres, des étudiants, du gouvernement et d'autres parties prenantes clés en étant un conseiller de confiance pour les entreprises, le gouvernement et la société dans son ensemble et en aidant les membres à fournir des services de qualité dans l'intérêt public.

Un OCP gagne la crédibilité et la confiance du public lorsqu'il soutient un développement professionnel de qualité et une qualification professionnelle reconnue ; une éthique et des valeurs de qualité ; des normes de qualité pour les rapports, l'assurance et la gestion de la qualité ; et des processus efficaces de gestion de la qualité, d'investigation et de discipline.

Résultats prévus

- Un plan d'engagement et de communication des OCP (composante du plan des parties prenantes de la PAFA).
- Un programme efficace de développement des OCP financé par des donateurs et mis en œuvre conformément aux accords et aux procédures en vigueur.
- Activités visant à établir ou à renforcer les OCP, en s'appuyant sur la base de données sur l'état de développement des OCP.
- Nouveaux membres de la PAFA et nouveaux associés et membres de l'IFAC
- Programme de partenariat pour le développement (jumelage) de l'OCP.
- Financement du développement des OCP.

LA CAPACITÉ DE LA PAFA À FOURNIR DES RÉSULTATS

Analyse SWOT

Voir l'analyse SWOT aux pages 3 et 4

Risques potentiels

- Les OCP résistent au passage à des modèles de OCP adaptés à l'avenir.
- Les OCP se concentrent sur les différences plutôt que sur les similitudes.
- La PAFA manque de ressources pour mettre en œuvre de manière efficace, efficiente et durable les initiatives de développement des OCP, y compris le programme de partenariat de développement des OCP (jumelage).
- Les OCP n'ont pas la capacité d'absorber les initiatives de développement.

- Les principales parties prenantes ne comprennent pas la valeur d'une OCP efficace / manque de soutien des principales parties prenantes, y compris les partenaires de développement, les organisations donatrices et les parties prenantes dans le pays.

Parties prenantes concernées

- Plus développé / développé Membres de la PAFA et affiliés de la PAFA
- Groupements de comptables, y compris ABWA, AFAA et FIDEF
- Partenaires de développement, organisations donatrices et communautés économiques régionales
- IFAC / IFAC OCP Development & Advisory Group (Groupe consultatif et de développement des OCP de l'IFAC)

Groupes PAFA

- Forum pour les partenaires de développement, les organisations donatrices et les communautés économiques régionales (pas encore établi - voir annexe B)

ACTIVITÉS DE LA PAFA

- Mettre en œuvre les plans de développement des OCP au Ghana et au Burkina Faso conformément à l'accord IFAC-PAFA et à la procédure régulière du programme de développement des OCP.
- Soutenir la création ou le développement d'au moins 2 OCP en 2024 - voir l'annexe A.
- Soutenir au moins deux OCP pour qu'elles deviennent membres de la PAFA en 2024 - voir l'annexe A.

Aider les OCP à obtenir et à conserver le statut d'associé ou de membre de l'IFAC.

À PROPOS DE L'INITIATIVE

Contexte

L'IFAC reconnaît le rôle essentiel que jouent les OCP dans l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales, tandis que les OCP reconnaissent la crédibilité accrue qui découle de l'adhésion à l'IFAC. En tant que partenaire du réseau de l'IFAC et organisation régionale en Afrique, la PAFA joue un rôle important en aidant ses membres à se préparer à l'adhésion à l'IFAC et à présenter leur candidature. En outre, la PAFA est bien placée pour aider les membres qui sont déjà membres/associés de l'IFAC à maintenir/progresser leur statut de membre.

L'alignement du plan de la PAFA pour le développement des OCP en Afrique sur celui de l'IFAC permet à la PAFA de travailler en étroite collaboration avec les organisations membres de la PAFA qui ont exprimé leur intérêt pour l'adhésion à l'IFAC et celles qui éprouvent des difficultés à remplir leurs obligations en tant que membres de l'IFAC.

Résultats prévus

- Un flux régulier de OCP en Afrique qui remplissent les conditions minimales pour obtenir le statut de membre ou d'associé de l'IFAC.
- Les OCP d'Afrique conservent leur adhésion à l'IFAC.

LA CAPACITE DE LA PAFA A FOURNIR DES RESULTATS

Analyse SWOT

Voir l'analyse SWOT aux pages 3 et 4

Risques potentiels

Voir les risques potentiels aux pages 7 et 8

Parties prenantes concernées

- Plus développé / développé Membres de la PAFA et affiliés de la PAFA
- Les groupements de comptables, y compris ABWA, AFAA et FIDEF
- Partenaires de développement et organisations donatrices
- OHADA
- IFAC / Groupe consultatif IFAC OCP & D

Groupes PAFA

- Forum pour les partenaires de développement, les organisations donatrices et les communautés économiques régionales (pas encore établi - voir annexe B)

ACTIVITÉS DE LA PAFA

- En consultation avec l'IFAC, identifier les OCP intéressés par l'adhésion à l'IFAC et - en collaboration avec des sponsors sélectionnés - soutenir au moins deux OCP dans l'obtention de l'adhésion à l'IFAC en 2024 - voir l'annexe A.
- Organiser des masterclasses pour les dirigeants des OCP - parcours vers l'adhésion à l'IFAC en arabe, en français (deuxième phase) et en anglais.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan visant à aider les OCP des pays francophones à devenir membres de l'IFAC.

ANNEXE A

Statut de membre de la PAFA / de l'IFAC des OCP en Afrique

Pays	OCP	PAFA	IFAC	Pas de OCP
Algérie	CNCC, Alegria	Intéressé		
Algérie	OEC, Algérie	Membre	Appliqué	
Algérie	ONCAA, Algérie			
Angola	OCPCA, Angola	Membre	Discussion préliminaire	
Bénin	OECCA, Bénin	Membre	Associé	
Botswana	BICA, Botswana	Membre	Membre	
Burkina Faso	ONECCA, Burkina Faso	Membre	Membre	
Burundi	OCP, Burundi	Membre	Appliqué	
Cabo Verde	OPACC, Cabo Verde	Membre	Discussion préliminaire	
Cameroun	ONECCA, Cameroun	Membre	Membre	
République centrafricaine	ONECCA, République centrafricaine		Discussion préliminaire	
Comores	ONECC, Comores	Intéressé	Discussion préliminaire	
Côte d'Ivoire	OEC, Côte d'Ivoire	Membre	Membre	
Djibouti	CNCC, Djibouti	Membre	Discussion préliminaire	
RD Congo	ONEC, RD Congo	Membre	Discussion préliminaire	
Égypte	ESAA, Égypte	Poursuivre	Membre	
Eretria				
Éthiopie	ABAA, Éthiopie	Membre	Discussion préliminaire	
Gabon	ONEC, Gabon	Membre	Soumettre un plan d'action	
Gambie	GICA, Gambie	Membre		
Ghana	ICAG, Ghana	Membre	Membre	
Guinée	OECCA, Guinée	Membre	Discussion préliminaire	
Guinée-Bissau	ORNATOC, Guinée-Bissau	Membre	Discussion préliminaire	
Guinée équatoriale	CECGA, Guinée équatoriale	Membre		
Kenya	ICPAK, Kenya	Membre	Membre	
Lesotho	LIA, Lesotho	Membre	Membre	
Libéria	LICPA, Liberia	Membre	Membre	
Libye	LIA, Libye	Membre		
Madagascar	OECFM, Madagascar	Membre	Membre	
Malawi	ICAM, Malawi	Membre	Membre	
Mali	ONECCA, Mali	Membre	Associé	
Mauritanie	ONECRIM, Mauritanie	Intéressé		
Maurice	MIPA, Maurice	Membre	Membre	
Maroc	OEC, Maroc	Membre	Membre	
Maroc	OCA, Maroc			
Mozambique	OCAM, Mozambique	Membre	Membre	
Namibie	ICAN, Namibie	Membre	Membre	
Namibie	PNIA, Namibie	Membre	Associé	
Niger	ONECCA, Niger	Membre	Soumettre un plan d'action	
Nigéria	ICAN, Nigeria	Membre	Membre	
Nigéria	ANAN, Nigeria	Membre	Membre	
République du Congo	ONEC, République du Congo	Membre		

Pays	OCP	PAFA	IFAC	Pas de OCP
Rwanda	iCPAR, Rwanda	Membre	Membre	
São Tomé et Príncipe	OTOCA, São Tomé et Príncipe	Intéressé	Discussion préliminaire	
Sénégal	ONECCA, Sénégal	Membre	Membre	
Seychelles				
Sierra Leone	ICASL, Sierra Leone	Membre	Membre	
Somalie	SICPA, Somalie	Appliqué	Discussion préliminaire	
Afrique du Sud	SAICA, Afrique du Sud	Membre	Membre	
Afrique du Sud	SAIPA, Afrique du Sud	Membre	Membre	
Afrique du Sud	CIBA (anciennement SAIBA), Afrique du Sud	Associé - demande d'adhésion à part entière		
Afrique du Sud	IACSA, Afrique du Sud	Membre	Intérêt exprimé	
Afrique du Sud	SAIGA, Afrique du Sud	Associé - intéressé par l'adhésion à part entière		
Sud Soudan				
Soudan	AAPOC, Soudan	Membre	Discussion préliminaire	
Swaziland	SIA, Swaziland	Membre	Membre	
Tanzanie	NBAA, Tanzanie	Membre	Membre	
Tchad	ONPCT, Tchad	Membre	Discussion préliminaire	
Togo	ONECCA, Togo	Membre	Associé - intéressé par l'adhésion à part entière	
Tunisie	OECT, Tunisie	Membre	Membre	
Tunisie	CCT, Tunisie	Associé - intéressé par l'adhésion à part entière		
Ouganda	ICPAU, Ouganda	Membre	Membre	
Zambie	ZICA, Zambie	Membre	Membre	
Zimbabwe	CGAIZ, Zimbabwe	Membre	Associé	
Zimbabwe	IACZ, Zimbabwe	Associé - demande d'adhésion à part entière		
Zimbabwe	ICAZ, Zimbabwe	Membre	Membre	
Zimbabwe	ICPAZ, Zimbabwe	Membre	Associé	
Zimbabwe	SAAA, Zimbabwe	Associé		

Annexe B

FORUM POUR LES PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT ET LES ORGANISATIONS DONATRICES INTERESSEES PAR LA COMPTABILITE EN AFRIQUE

MANDAT ET PROCEDURES OPERATIONNELLES

Une profession comptable solide et fonctionnant bien, composée de professionnels compétents et capables, soutenue par une organisation comptable professionnelle (OCP) forte, contribue de manière significative à la durabilité des petites, moyennes et grandes entreprises, à des marchés de capitaux sains, à des services publics efficaces et, en fin de compte, à la croissance économique.

Il y a encore des pays en Afrique qui n'ont pas de OCP et, pour de nombreux pays qui en ont, la profession comptable a besoin d'être renforcée de manière substantielle. La mise en place de OCP efficaces est un objectif stratégique clé de la PAFA. S'inspirant de la théorie du changement, le tableau ci-dessous illustre les *produits*, les *résultats* et l'*impact* de la mise en place de OCP efficaces.

The Power of Professional Accountancy Organisations		Quality performance by quality professionals	Contributing to economic development
Sustainable	Recognized in the local jurisdiction	<ul style="list-style-type: none"> —Quality professional accountants rendering quality services in the public & private sectors —Quality governance, financial management, reporting and auditing —Quality decision making —Effective use of resources —Value creation 	<ul style="list-style-type: none"> —Increased confidence in business —Increased transparency and accountability in the public sector —Increased trust in government —Increased foreign investment —Effective use of development assistance
	Strong governance, effective management infrastructure, sufficient human resources, financially viable		
	Sufficient intellectual and professional capacity to serve the public interest		
Relevant	Trusted advisor to government, business, and social society		
Support members to render quality services in the public interest			
Credible	Support quality professional development and a recognised professional qualification		
	Support quality ethics and values		
	Support quality standards for reporting, assurance, and quality management		
	Effective processes for quality management and investigation & discipline		

De nombreux partenaires du développement et organisations donatrices reconnaissent le rôle des OCP dans le développement économique et se sont engagés ou s'engagent avec la Fédération Internationale des Comptables (par exemple, l'ancien DFID UK, Gavi, le Fonds mondial et, plus généralement, le MOSAIC) et les organisations régionales dans des initiatives de renforcement des capacités en matière de comptabilité. La PAFA a bénéficié d'un soutien financier de la Banque africaine de développement, du DFID UK, de la GIZ et de la Banque mondiale et a conclu un protocole d'accord avec l'Union africaine.

Objectif

1. Le Forum des partenaires du développement et des organisations donatrices intéressés par la comptabilité en Afrique offre une plateforme d'engagement avec et entre un large éventail de partenaires du développement et d'organisations donatrices intéressés par le renforcement des capacités comptables pour faire progresser les économies en Afrique.

Engagement

2. Les membres du forum s'engagent à :
 - a. s'engager avec la PAFA dans le renforcement des capacités comptables ;
 - b. informer et soutenir les activités de renforcement des capacités comptables de la PAFA.

L'adhésion

3. L'adhésion au Forum est ouverte à tous les partenaires du développement et aux organisations donatrices intéressées par le renforcement des capacités comptables pour faire progresser les économies en Afrique.
4. Le secrétariat invite chaque année les partenaires de développement et les organisations donatrices nouvellement identifiés à se joindre au forum. ⁶
5. Le secrétariat tient à jour une base de données des membres du Forum et de leurs représentants. Les membres du Forum communiquent sans délai tout changement de représentant au directeur général de la PAFA.
6. Le Forum choisit un président parmi ses membres.

Durée du mandat

7. Le mandat des membres est illimité. Le mandat du président est de trois ans.

Évaluation des performances

8. Le Forum évalue annuellement ses performances dans un esprit d'amélioration continue.

Révision périodique du mandat

9. Ce mandat sera revu tous les trois ans.

ANNEXE - PROCEDURES OPERATIONNELLES

Procédures de réunion

10. Le forum se réunit en personne ou virtuellement une fois par an.
11. Le président du Forum convoque la réunion. En son absence, les membres présents élisent un autre membre pour convoquer la réunion.
12. Tous les membres doivent se préparer et participer aux délibérations de la réunion.
13. Le secrétariat élabore et distribue l'ordre du jour et les documents pour chaque réunion au moins deux semaines avant la réunion.

Responsabilité

14. La directrice générale rend compte trimestriellement au conseil d'administration des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de PAFA.

⁶ Le Forum sera mis en place en 2024.